

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE NEUVES-MAISONS  
DU LUNDI 12 AOUT 2013 à 18 H 00**

L'an deux mille treize, le douze août à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de NEUVES-MAISONS, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul VINCHELIN, Maire.

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers votants : 28

**OBJET :      MARCHE PUBLIC « TRAVAUX DE VOIRIE 2013 »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 38/2013 en date du 21 juin 2013

Considérant que les offres de toutes les entreprises qui ont soumissionné ont été analysées,

Considérant la Commission d'Appel d'Offres du 8 août 2013,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du 12 août 2013 a retenu la proposition suivante :

ENTREPRISE	MONTANT TTC
<b>EUROVIA</b>	<b>Marché de base : 382.064, 71 € Option 1 – rue de l'Yser : 29.128, 22 €</b>

**Le Conseil Municipal,**

⇒ *Autorise* Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce marché.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme  
Convocation du 5.08.2013  
Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission en Préfecture  
le 13.08.2013  
*Le Maire,*  
**JP VINCHELIN**